

PROTOCOLE SANITAIRE **Jeudi 31 mars 2022 – CHSCT**

Evolution au 25 mars 2022 – Note verbale 882/UBND-VX du 24 mars 2022

L'établissement applique les recommandations des **autorités sanitaires locales, en concertation avec le poste diplomatique, le consulat général, le MENJS et l'AEFE.**

Ce protocole sanitaire est porté par la commission hygiène et sécurité et présenté à l'ensemble des personnels et des familles.

Mesures prises dans l'établissement :

- ✓ Nettoyage et désinfection de l'établissement ;
- ✓ Nettoyage des surfaces de contact, des sanitaires, régulièrement dans la journée ;
- ✓ Mise à disposition du matériel sanitaire : savon et essuie-mains jetables dans tous les points d'eau ;
- ✓ Mise à disposition de solutions hydroalcooliques et de serviettes jetables dans toutes les salles de classe ;
- ✓ Mise en place de séparations en plexiglas dans les salles de restauration ;
- ✓ Formation des personnels aux gestes préventifs pour la lutte contre le Covid-19.

Mesures à prendre avant de venir à l'école, pour les élèves et les personnels :

- ✓ Prise de température et évaluation de son état de santé. Nul ne sera admis dans l'enceinte de l'établissement s'il présente des symptômes de mauvaise santé ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour le trajet maison-école-maison ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour tous, au sein de l'établissement ;
- ✓ Les élèves du secondaire doivent se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique ;
- ✓ Tous les élèves du premier et second degré, apportent leur gourde ainsi que leurs masques.

Mesures prises en arrivant à l'école et dans l'établissement :

- ✓ Une déclaration médicale via QRcode ou papier est à renseigner pour les personnes extérieures à l'établissement ;
- ✓ La prise de température à l'entrée du lycée est obligatoire. Au-dessus de 37°8, la personne se verra refuser l'entrée à l'établissement ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire et doit correspondre à la taille de l'élève.

Consignes générales d'hygiène à observer par tous :

- ✓ Respecter les mesures de distanciation sociale ;
- ✓ Se laver les mains régulièrement et soigneusement à l'eau et au savon ;
- ✓ Se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou dans le pli du coude quand on tousse ou éternue ;
- ✓ Ne pas cracher, veiller à jeter les mouchoirs en papier dans les poubelles ;
- ✓ Ne pas prêter sa gourde et la laver tous les jours avec du produit nettoyant ;
- ✓ Les bonbonnes d'eau sont déplacées au niveau de la vie scolaire, salle de l'UPMD, infirmerie, niveau de la direction du primaire afin de vérifier la bonne application des gestes barrières ;
- ✓ Chacun nettoie sa table en entrant en salle de cours.

Modalités de prise en charge d'un élève malade dans l'établissement :

- ✓ Dans le cas d'un élève qui présenterait plusieurs symptômes, le service infirmier vient le chercher en classe et prévient la famille pour qu'elle vienne le récupérer ; Dans cette attente, l'élève est placé en salle d'isolement – salle UPMD ou autre salle libre ;
Le retour au lycée se fera après présentation d'un test négatif envoyé par mail au secrétariat du 1^{er} degré ou à la Vie scolaire pour le second degré.

Conduite à tenir pour les F0 :

Pour les élèves :

- ✓ Lorsqu'un élève apprend qu'il est F0, il avertit immédiatement le secrétariat du 1^{er} degré ou la Vie scolaire et envoie la photo du test antigénique datée et signée avec nom et prénom ;
- ✓ L'élève s'isole pendant 7 jours ;
- ✓ Au 7^{ème} jour, si le test antigénique est négatif, retour au lycée ;
- ✓ Toujours au 7^{ème} jour, si le test est positif et que l'élève est vacciné (2 doses), c'est 3 jours d'isolement supplémentaires sauf en cas de test négatif entre temps ;
- ✓ Toujours au 7^{ème} jour, si le test est positif et que l'élève n'est pas vacciné (2 doses), c'est 7 jours d'isolement supplémentaires sauf en cas de test négatif entre temps ;
- ✓ Le retour au lycée est assujéti à la présentation d'un test négatif.

Pour les personnels :

- ✓ Lorsqu'un personnel apprend qu'il est F0, il avertit immédiatement le secrétariat de direction et envoie le test de laboratoire ;
- ✓ La personne s'isole pendant 7 jours ;
- ✓ Au 7^{ème} jour, si le test antigénique est négatif, retour au lycée ;
- ✓ Toujours au 7^{ème} jour, si le test est positif et que la personne est vaccinée (2 doses), c'est 3 jours d'isolement supplémentaires sauf en cas de test négatif entre temps ;

Conduite à tenir pour les F1 – cas contact :

La note verbale 882 / UBND-VX DU 24 mars 2022

Lorsqu'on est F1 vacciné 2 doses ou ayant eu le COVID, la personne vient normalement au lycée en surveillant son état de santé et fait en sorte de se déplacer par ses propres moyens ;

Si l'on est F1 non vacciné, la personne s'isole 5 jours à partir du dernier contact : par exemple, si ce dernier contact remonte au samedi, la personne s'isole jusqu'au mercredi, et se teste ce même mercredi soir. Si le test est positif, la personne est F0. Si le test est négatif, le personnel ou l'élève retourne au lycée avec pour preuve, son test.

Pour les élèves déclarés F0 et F1 non vaccinés, la continuité pédagogique est assurée par PRONOTE et EDUCARTABLE.

Fait le 31 mars 2022

La Provisseure
Isabelle DUFOURG

